

# N° 68 MAREAU AUX PRÉS

Bulletin municipal - Mars 2022

[www.mareauauxpres.com](http://www.mareauauxpres.com)



**Martial Mara**   
St Hilaire St Mesmin - 45160

**ÉLECTRICITÉ  
DÉPANNAGE - ANTENNE TV**

**06 72 71 72 25**

**Un artisan au service  
des particuliers et des professionnels**



90 rue Maréchal Foch  
45370 Cléry-Saint-André  
**02 38 45 97 97**  
[www.bouquets-de-clery.com](http://www.bouquets-de-clery.com)



**Michel RENOV**

*Menuiserie - Parquet  
Plomberie - Carrelage*

06 98 79 06 99

620 rue St Fiacre Mareau-aux-Prés  
[renovplus@icloud.com](mailto:renovplus@icloud.com)



**BRAIN GYM • HYPNOSE • MAGNÉTISME**



*Equilys*

*Savoir être soi-même*

*Ateliers pour adultes et enfants  
sur rendez-vous*

**Elisabeth Delauzun - Sophrologue**

**Gestion du stress - Confiance & estime de soi**

**07 60 61 76 84**

[www.equilys.fr](http://www.equilys.fr) - [elisabeth.sophrologue@hotmail.com](mailto:elisabeth.sophrologue@hotmail.com)



  
Notaires

M<sup>e</sup> Cédric PLÉAU & M<sup>e</sup> Soizic MARION  
M<sup>e</sup> Charline REGNIER-PLÉAU & M<sup>e</sup> Typhaine BOURGEOIS  
M<sup>e</sup> Charlotte FENNINGER



### OLIVET SUD

Maison de 2007 de type F4  
109m<sup>2</sup> habitables environ sur terrain de 457m<sup>2</sup>  
Chauffage électrique et bois – DPE D & B  
331 520 € dont 11 520 € d'honoraires de  
négociation à charge acquéreur (3.6% TTC).

 52, rue de Picardie - 45160 OLIVET

 Zone des Quinze Pierres  
7 avenue du traité de Rome

45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN

**02 38 63 54 41**

 Du lundi au vendredi : 8h-20h - Le samedi : 9h-13h

 [pleau.olivet@notaires.fr](mailto:pleau.olivet@notaires.fr)

[pleau-olivets45.notaires.fr](http://pleau-olivets45.notaires.fr)

## NOUVEAU MANDAT, NOUVEAU FORMAT !

*Nous avons le plaisir de vous proposer le bulletin municipal sous une toute nouvelle présentation, qui nous l'espérons, vous apportera satisfaction. Bonne lecture à toutes et tous !*

# Édito



## CHÈRE MAREPRÉSIEUNNE, CHER MAREPRÉSIEUN,

Deux ans après, la pandémie court toujours... Cela signifie que nombre d'entre vous ont été touchés par la maladie mais aussi que votre vie a été perturbée par les précautions indispensables à prendre pour limiter son ampleur et la désorganisation de nombreuses activités. La vie municipale a été, elle aussi, fortement perturbée. Nos associations, si utiles pour animer la vie communale, ont dû de nouveau restreindre leur activité. Quant au lien social, si important pour notre moral, il se distend à nouveau. Espérons que l'année 2022 verra ce fléau s'éloigner et nous permettra de vivre normalement. Nous nous efforcerons tous de refaire de Mareau cette commune « où il se passe toujours quelque chose » comme disent certains, constatant la vigueur de la vie associative et municipale. L'école, si rudement touchée dans son fonctionnement, attire toute notre attention. Les enfants de l'école élémentaire n'en ont pas cru leurs yeux en voyant, à la rentrée de la Toussaint, le bateau-pirate trôner au fond de la cour entièrement rénovée. Il n'est pourtant qu'un des éléments de cette réalisation où figure également un espace de détente, un terrain de jeux de ballon mais aussi des plantations arborées qui apaiseront le regard et apporteront un peu de fraîcheur par temps très chaud.



Par ailleurs, nous avons engagé une architecte pour les travaux d'agrandissement et de rénovation du restaurant scolaire. Les travaux devraient se dérouler en 2023. L'agrandissement de la garderie, lui aussi nécessaire, devrait se faire par la suite. Le plancher de l'étage de la mairie s'incurve dangereusement. C'est pourquoi nous engageons en priorité des travaux de consolidation qui seront l'occasion de restructurer les bureaux à l'étage et d'effectuer l'isolation des combles et l'installation de fenêtres triple vitrage. La démocratie participative pourra reprendre au printemps, en tout cas, nous l'espérons. Aussi vous êtes tous conviés le samedi 19 mars au matin pour échanger sur vos attentes sur la mobilité ; nous parlerons des itinéraires piétons ou cyclistes, de la mise en place du parcours de santé mais aussi de la sécurité de la circulation automobile. Ceci nous permettra de connaître vos attentes et vos idées sur ce thème qui participe au bien-être de la vie villageoise. La crise sanitaire n'est pas terminée ; aussi je vous encourage toujours à la prudence et je souhaite à chacun d'entre vous une excellente santé.

**Le Maire**  
**Bertrand Hauchecorne**

Toutes les informations  
de la commune  
sont disponibles

- Sur le site de la commune :  
[mareauauxpres.com](http://mareauauxpres.com)

- Sur le facebook   
de la commune :  
mairie de Mareau-aux-Prés

- Sur l'application mobile :   
PanneauPocket

- Sur le panneau lumineux  
situé au niveau de la halle

**Directeur de publication :**  
Bertrand Hauchecorne

**Rédaction :**  
commission communication

**Crédit photos :**  
mairie, associations

**Design :**  
Éditions Le BAKH

**Réalisation & Régie publicitaire :**  
Éditions Le BAKH  
[contact@editions-lebakh.fr](mailto:contact@editions-lebakh.fr)  
02 38 49 00 79  
Imprimé en France



Éditorial

3

# SOMMAIRE

4-5

Sommaire

Travaux

6-7

Retour  
en image

Zoom sur la  
Fête des plantes

9

SAFER

10

Parcours santé

11



11



15

Urbanisme

12

13

PCS

Restaurant  
Scolaire et  
travaux école

14-15

16

CC des terres  
du val de Loire

Médiathèque

17

18-25

Associations

Agenda  
État Civil

26

# TRAVAUX



Rénovation complète de la cour de l'école élémentaire

## Les travaux achevés

- Rénovation complète de la cour de l'école élémentaire. ①
- Réfection du marquage horizontal des routes.
- Marquage de places de parking rue Saint Fiacre. ②
- Démoussage et réfection de la toiture de l'école maternelle et du restaurant scolaire. ③
- Remplacement de certains panneaux de signalisation routière pour leur mise aux normes.
- Création de puisards rue des Muids. ④





## Les travaux en cours

- Enfouissement réseaux rue St Fiacre (côté Est). Ces travaux sont pilotés par le Conseil Départemental. Les 4 poteaux béton vont être remplacés par des candélabres identiques à ceux du centre bourg dans le cadre du futur projet d'aménagement de cette partie qui sera réalisée avant la fin de ce mandat. Ils produiront un éclairage moindre afin de ne pas faire de dépenses conséquentes, leur installation n'étant que provisoire. 5
- Les maisons des séniors. 6



## Acquisitions

### Pour les services techniques :

- Débroussailleuses.
- Tarière.
- Motoculteur.

### Pour la sécurité :

- Radar pédagogique : celui-ci est déplacé régulièrement sur les différentes rues de la commune. 7
- Barrières Vauban.

### Pour les écoles :

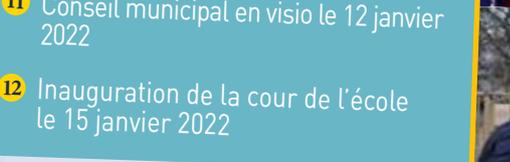
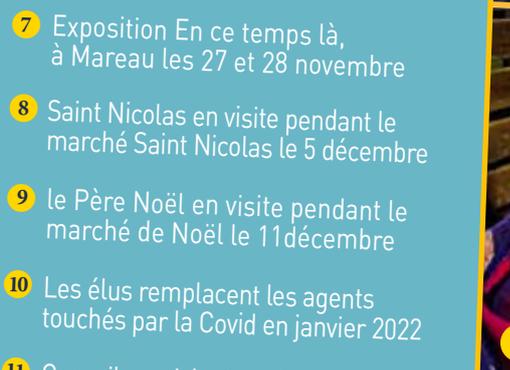
- Ordinateurs.

### Pour les services administratifs :

- Logiciel pour la gestion du cimetière.



# RETOUR EN IMAGE



1

6

7

2

- 1 Forum des associations le 4 septembre
- 2 Les Prairials des 11 et 12 septembre
- 3 Concert de la Musique des Sapeurs Pompiers de Paris le 3 octobre
- 4 La Fête de la Science le 8 octobre
- 5 Commémoration du 11 novembre
- 6 Concert Sainte Cécile le 13 novembre
- 7 Exposition En ce temps là, à Mareau les 27 et 28 novembre
- 8 Saint Nicolas en visite pendant le marché Saint Nicolas le 5 décembre
- 9 le Père Noël en visite pendant le marché de Noël le 11 décembre
- 10 Les élus remplacent les agents touchés par la Covid en janvier 2022
- 11 Conseil municipal en visio le 12 janvier 2022
- 12 Inauguration de la cour de l'école le 15 janvier 2022

8

3

9

4

8

5

12

11

# ZOOM SUR LA FÊTE DES PLANTES



## Quel plaisir de retrouver notre manifestation communale sur 2 jours !

De nombreux exposants, de magnifiques étals, des produits de qualité, un public fidèle venu en nombre, du soleil : tout était réuni pour rendre ce week-end des 23 et 24 octobre mémorable !

Deux jours ponctués d'animations : démonstration de battage à l'ancienne, spectacles de rues, repas automnal...

Le printemps va bientôt arriver, et la nature sortir de son long sommeil hivernal... Toute l'équipe de la Fête des Plantes commence également à se réveiller, et va s'activer pour vous proposer la 19ème édition de la Fête des Plantes !

Rendez-vous les 22 et 23 octobre prochain



Le territoire de la commune de Mareau-aux-Prés abrite, au nord de la commune, des boisements situés en bord de Loire. Ces boisements sont un atout pour sa population, mais à la suite d'un constat de dégradation, la commune a souhaité trouver une solution à ce problème grandissant et, souhaiterait y mettre un terme. C'est pourquoi elle a sollicité et missionné, en 2018, la Safer du Centre, afin que cette dernière, fort de son expertise foncière du territoire, mène un diagnostic foncier afin de préserver les espaces naturels des bords de Loire, d'assurer le maintien de la biodiversité ligérienne et, à terme, développer des cheminements doux à vocation pédagogique.

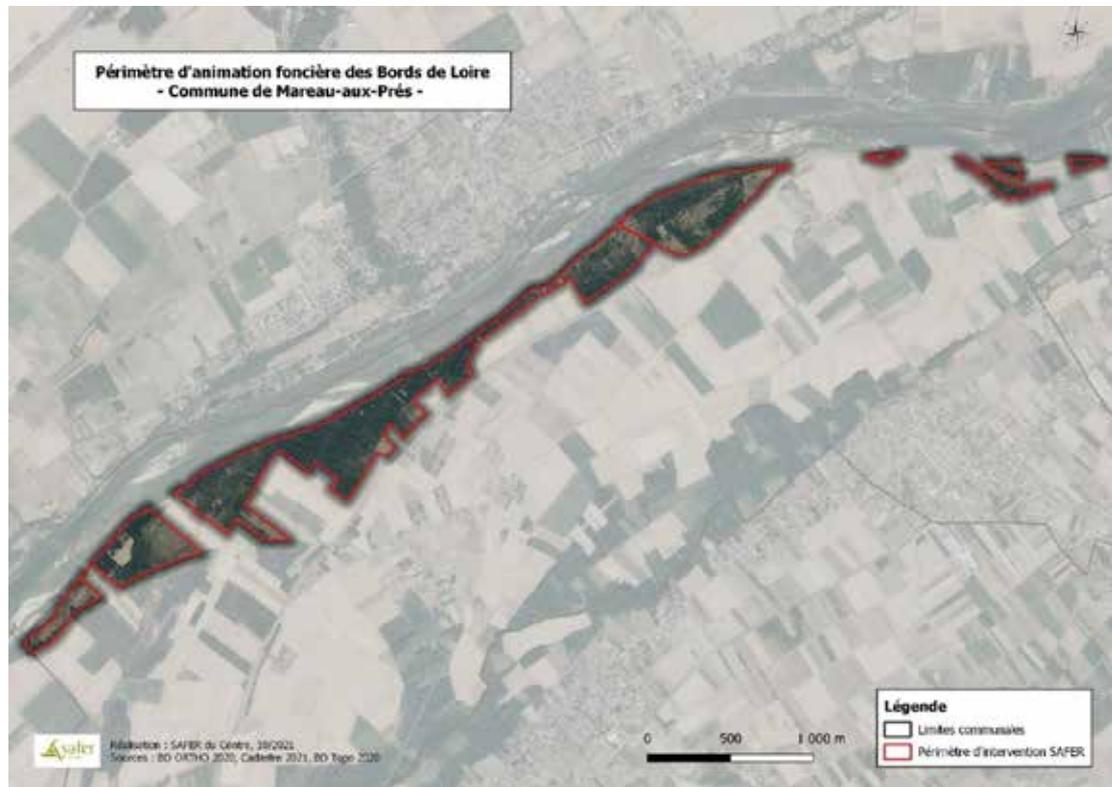


Ce projet, soutenu par le PETR Loire Beauce est subventionné par les fonds européens « Leaders ». La commune souhaiterait, également, classer ce site en Espace Naturel Sensible. Aussi, des démarches ont été engagées auprès du Conseil Départemental du Loiret pour voir aboutir ce classement.

L'étude menée sur un périmètre (140 ha environ avec pas moins de 800 parcelles) décidé en concertation avec les élus de la communes, les acteurs de l'environnement et les services de l'État, a pour objectif de recueillir les intentions de vente des propriétaires de la zone concernée ; la commune souhaitant acquérir les biens à l'amiable.

Les habitants seront informés et associés à ce projet à travers des actions de communication mises en place en début d'année 2022 : panneau d'information en mairie, permanences en mairie, réunion publique.

La date de la réunion publique pour les propriétaires fonciers est, d'ores et déjà, retenue. Elle aura lieu **le vendredi 25 février 2022 à la salle polyvalente, rue du stade 45370 Mareau-aux-Prés à 18h30**



« Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales »



## Le projet « Parcours de santé- déplacements doux (piétons et vélo) » est lancé !

Le projet de développement d'un réseau de déplacements doux au sein de notre commune a débuté. Et il avance bien !

Associer des voies d'accès, sans véhicule, à une activité sportive pensée par des professionnels et adaptée à chacun, voici le cœur de ce projet pour Mareau-aux-Prés. Et, à partir de circuits concentriques avec des niveaux et des distances variés, essayer de relier les différents hameaux de Mareau-aux-Prés entre eux, voire se connecter avec les communes les plus proches.

C'est bien sûr ambitieux et cela prendra quelque temps, mais les réflexions et les premiers travaux de conception ont déjà bien avancé.

Cet été, après un appel d'offre public, le cabinet Olivier Stribblen SAS - Paysagiste, concepteur, urbanisme -, a été mandaté pour une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la mairie, pour orienter nos actions et préparer leur mise en œuvre. Les professionnels de santé sont des acteurs forts de ce projet. Ainsi, le cabinet de kinésithérapeutes de Mareau et quatre étudiants de l'École Universitaire de Kinésithérapie Centre Val de Loire sont les garants de la qualité des appareils, des exercices et des conseils qui seront mis à votre disposition, tout au long de chacun des parcours. Ce projet, concernant Mareau, sera d'ailleurs l'occasion de leur mémoire de fin d'études.

Après trois réunions avec tous les acteurs, les premiers tracés possibles ont été iden-

tifiés, au centre bourg. Le chemin des écoliers, reliant la halle à l'école primaire puis au lotissement des garennes, devrait en être, le point focal et de départ général de ce maillage de déplacements doux.

Dans un deuxième temps, nous avons prévu, tout début de janvier, d'inviter tous les habitants de Mareau à une réunion publique dédiée à la mobilité dans notre commune. Les kinés avaient prévu de faire quelques démonstrations, de vous montrer différents appareillages et des exercices simples pour se maintenir en forme

dans la durée le long de ces parcours. Des tables rondes sur la vitesse au sein du village avaient également été organisées. Entre temps, la crise sanitaire nous a rattrapé ! Malheureusement !

Mais ce n'est que partie remise ! Ainsi nous avons planifié une autre date, le samedi 19 mars prochain, pour réaliser ces échanges avec vous et vous faire part de l'avancée de ce projet.

Nous comptons donc sur votre présence et votre participation active !

**RÉUNION PUBLIQUE—SALLE POLYVALENTE**  
**SAMEDI 19 MARS 2022**  
**ATELIERS PARTICIPATIFS 9h-11h45**



**« Rassemblons nos idées et définissons ensemble les futurs projets de notre commune »**

- le parcours santé
- la sécurité routière
- la mobilité piétons/vélos

Venez échanger avec nous autour de différentes tables rondes thématiques :

Avec la participation de VHELIO, « vélo solaire pour tous, pour une autre vision de la mobilité »

**ATELIERS PRATIQUES 14h-18h**

Venez essayer les équipements avec la participation des kinésithérapeutes de Mareau et des étudiants de l'école universitaire de kinésithérapie.



**RÉUNION PUBLIQUE—SALLE POLYVALENTE**  
**PROGRAMME DE LA JOURNÉE**  
**ATELIERS PARTICIPATIFS 9h-11h45**

- **le parcours santé**
  - Quels équipements? • Quel parcours privilégier?
  - Quels lieux de détente sur le parcours? bancs, mobilier urbain...
  - Différents parcours par génération?
- **la sécurité routière**
  - Quelles actions mettre en place? • Limiter la vitesse?
  - Quelles zones sont les plus dangereuses?
- **la mobilité piétons/vélos**
  - Favoriser les voies douces • Quels besoins?
  - Quels itinéraires baliser? Sécuriser?

**ATELIERS PRATIQUES 14h-18h**

- Travail de mobilité (15 min)
- Renforcement musculaire global (15 min)
- Echauffement type (15 min)
- Travail aérobic avec différents allures et explications des recommandations de l'OMS (15 min)
- Kahoot : questionnaire en ligne pour voir les préjugés sur l'activité physique (30 min)

Les 4 premiers ateliers seront pris en charge par les kinésithérapeutes, le kahoot sera fait avec l'ensemble de ces 4 groupes. Chaque groupe pourra être composé de plus ou moins 10 personnes.

# URBANISME

## Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme !

L'année 2022 marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes sont en capacité de recevoir des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique.

Si le pétitionnaire conserve toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite, ce service dématérialisé lui offrira :

- Une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24)
- Une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers
- Une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des DAU (professionnels)

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la Communauté de Communes des Terres du

Val de Loire, via son service instructeur, a construit en collaboration avec les communes, un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Cette téléprocédure dont l'accès est « gratuit » permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne des dossiers.



## Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Grâce au GNAU, vous pouvez dorénavant déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en version numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU pour les communes de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL).

### Comment procéder ?

Avant tout dépôt, pensez à bien vous renseigner auprès du service Urbanisme de votre Commune.

### 1 - Connexion à la plateforme

Afin d'accéder à la plateforme en ligne, rendez-vous sur le site internet <https://gnau30.operis.fr/terresduvaldeloire/beauce-loiretaine/gnau/#/>. Il vous est ensuite demandé de vous identifier, soit avec un compte (identifiant et mot de passe) que vous créez pour le suivi de vos autorisations d'urbanisme, soit via votre compte France Connect.

### 2 - Déposer un dossier

Une fois connecté à la plateforme, vous pourrez choisir quel dossier vous souhaitez créer, parmi la liste suivante :

- Déclaration Préalable (DP)
- Certificat d'Urbanisme d'information (CUa) et opérationnel (CUb)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'Aménager (PA)

- Permis de Démolir (PD)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

*!/! Veillez à sélectionner la bonne commune !*

Vous devrez ensuite remplir le formulaire CERFA qui s'affiche et joindre les documents demandés suivant le projet soumis (plan de situation, plan de masse, photographies...). Vos documents devront être sous format PDF, JPG ou en compression ZIP, conformément aux CGU (Conditions Générales d'Utilisation). Nous attirons votre attention sur le fait que certains éléments du document CERFA sont obligatoires et devront impérativement être renseignés.

### 3 - Enregistrement du dossier

Une fois votre dossier complété, il faudra cliquer sur le bouton « *Transmission du dossier* ». Dès l'enregistrement de votre dossier sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE) sur votre boîte mail. Ce dernier prouve que votre dossier est créé.

La Commune où les travaux se dérouleront sera informée du dépôt du dossier et délivrera par mail un numéro de dossier via un Accusé de Réception Electronique (ARE).

*!/! Date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE) jour ouvré (si votre dossier est déposé un dimanche, le délai ne débutera qu'à compter du lundi).*

## Pourquoi mettre en place un guichet numérique ?

### Dématérialisation

Avec le dépôt en ligne, vous n'aurez plus besoin de faire des copies et de fournir des dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de votre demande s'effectuera en totalité via les outils informatiques.

### Suivi des demandes

Via votre compte, vous pourrez suivre le traitement de vos demandes, dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » à retrouver sur la page d'accueil du GNAU. Vous serez notifié dès l'évolution de votre dossier (demande incomplète, majoration de délai, décision, complétude...). Vous pourrez suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

- Si votre dossier est incomplet, vous recevrez une notification par mail et la demande officielle de pièces manquantes par courrier. Vous pourrez ensuite déposer les documents manquants sur votre espace numérique via le GNAU.

### Limiter les déplacements

Grâce à la plateforme de dépôt en ligne, vous n'aurez plus de besoin de vous déplacer en Mairie pour déposer votre dossier, ni à La Poste pour récupérer vos courriers en recommandés (si la Commune a la signature électronique...). Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées.

### Après le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), la commune de Mareau-aux-Prés s'est lancée dans la rédaction de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Toutes les communes du département du Loiret sont concernées par les risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques : inondations ; transport de matières dangereuses ; risques industriel et/ou nucléaire...

La gestion des risques par la commune réside donc dans la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde qui s'inscrit dans un cadre juridique bien précis.

Le rôle du PCS est de se préparer en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face aux situations d'urgence, éviter parfois qu'elles ne dégèrent en crise, et gérer les crises inévitables.

L'organisation mise en place dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant la population ; perturbation de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable, intempérie, épidémie) ; accidents (incendie...).



#### Les principaux objectifs du Plan Communal de Sauvegarde sont :

- Diagnostiquer les aléas et les enjeux.
- Réaliser l'information préventive des populations.
- Établir un recensement des moyens matériels et humains.

En 2022, la commune de Mareau-aux-Prés va entreprendre la création de sa Réserve Communale de Sécurité Civile, toujours dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde. Si vous souhaitez être bénévole, c'est avec plaisir que nous examinerons votre candidature.

#### Une réserve communale de sécurité civile c'est quoi ?

Il s'agit d'une structure composée de citoyens volontaires et bénévoles susceptibles d'être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir ou gérer les risques majeurs sur la commune. La réserve communale permet d'aider les services de secours, les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels.



#### Quels types de missions dans la réserve communale de sécurité civile ?

- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement.
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier.
- Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable.
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid.
- Surveillance des digues, massifs forestiers ou cours d'eau.
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations.
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives.
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés.

#### Vous souhaitez devenir bénévole ?

Merci de vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie afin d'avoir plus de renseignements. Si vous souhaitez vous inscrire et nous venir en aide lors de catastrophes majeures n'hésitez pas à nous laisser vos coordonnées afin que nous les intégrions à notre plan communal de sauvegarde. Vous vous engagez dans la limite de votre temps disponible et sur la base du bénévolat.

# RESTAURANT SCOLAIRE

## LOI EGALIM ET DÉMARCHE ANTI GASPILLAGE

Depuis plusieurs années, la commune s'est fixée comme objectif d'intégrer et de proposer des produits bio dans les menus du restaurant scolaire. Les efforts de tous, et notamment des agents du restaurant scolaire à se focaliser sur cette gamme d'approvisionnement, permet aujourd'hui de proposer aux élèves de Mareau-aux-Prés plus de 25% d'aliments bio dans les menus, et 1 repas végétarien par semaine.

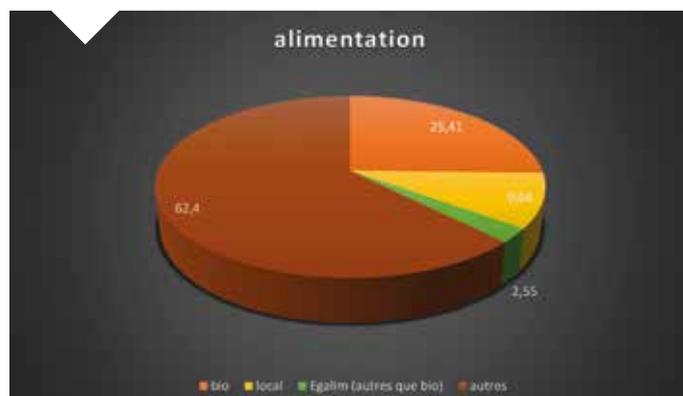
À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un nouvel objectif fixé par l'État est apparu : la loi EGalim



Cette loi impose 50% de produits durables et de qualité, dont 20% à minima de produits issus de l'agriculture biologique. Voici les principaux points de la loi :

### Approvisionnement en produits durables et de qualité, dont bios

La mairie, comme vous pouvez le constater sur le graphique, a bien en amont anticipé les exigences de cette loi. Nous atteignons déjà 37.60% de produits loi EGalim (produits bios, locaux et de qualité), L'effort sera poursuivi pour arriver aux 50% exigés.



### Diversification des protéines et menu végétarien

Ce critère est déjà en place dans notre restaurant scolaire.

### Information des convives et affichage

Les menus affichés intègrent déjà les informations concernant les allergènes et les produits issus de l'agriculture biologique, ou issus de producteurs locaux.

### Interdiction de certains contenants et ustensiles en plastique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mise à disposition des ustensiles à usage unique en matière plastique est interdite (verre, gobelet, assiette...), ainsi que les contenants non réutilisables. Le restaurant scolaire n'a jamais utilisé ce genre d'ustensiles.

### Diagnostic du gaspillage alimentaire

La loi EGalim prévoit une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire. Au sein de notre structure, la première étape est de respecter les grammages recommandés pour apporter un menu équilibré. Cette étape est automatiquement appliquée par les responsables du restaurant.

Néanmoins il arrive parfois que les menus concoctés ne soient pas distribués en totalité.

### Pour éviter ce gaspillage, la mairie a porté son choix sur :

- L'installation d'un poulailler au sein de l'accueil périscolaire.

- L'acquisition d'un composteur.

Toutes ces mesures permettent de réduire sensiblement le gaspillage alimentaire.

### Les objectifs à venir de la commune restent :

- Augmenter l'approvisionnement auprès de nos producteurs locaux.

En ce sens, la commune est partenaire depuis 2019 de la Chambre d'agriculture du Loiret et du Pays Loire Beauce dans une démarche territoriale et d'accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique du restaurant scolaire. Un contrat d'approvisionnement local (Approlocal) a été signé en janvier 2020 en ce sens, et notre restaurant scolaire a été sélectionné comme établissement du panel test du territoire. Ce partenariat nous permettra d'atteindre les 3 objectifs fixés ci-dessus.

- Mutualiser les tournées de livraison
- Diversifier nos producteurs locaux



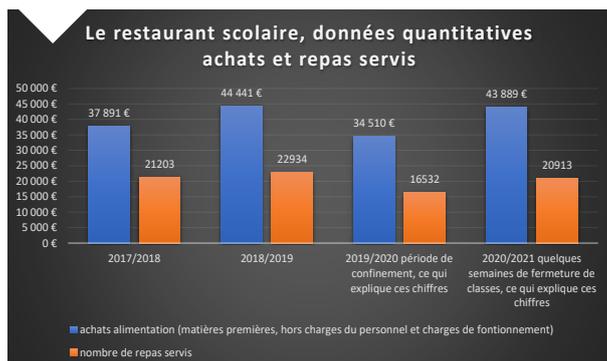
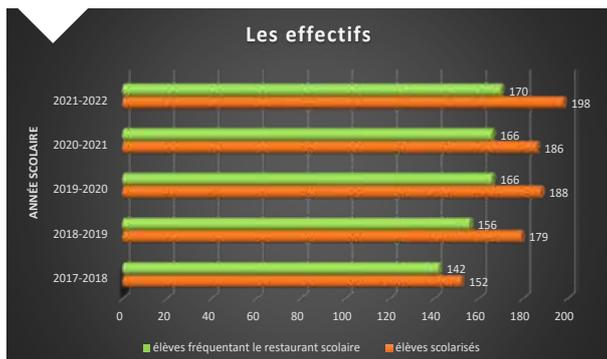
Installation d'un poulailler au sein de l'accueil périscolaire.

# RESTAURANT SCOLAIRE | TRAVAUX ÉCOLE

## PREVOIR SON EXTENSION

La commission Enfance-école a mené une réflexion sur le restaurant scolaire, et notamment sur son extension devenue nécessaire suite à 2 constatations :

Sa fréquentation augmente annuellement, et le manque de places se fait sentir



## Sa configuration actuelle

- Rend délicate la mise en place des normes actuelles de la restauration collective (respect des distances, lavage de mains et habillage des élèves dans son enceinte, mise en place de la marche en avant)
- Rend difficile la préparation et la mise en place du service (laboratoire et réserve sèche trop petits, vestiaires non adaptés, absence de bureau...)

Ainsi, la réflexion s'est concrétisée en projet et des visites du site ont déjà été effectuées par plusieurs cabinets d'architectes. Un cabinet a été retenu à ce jour. Les travaux d'extension devraient commencer en 2023.

Ainsi toute l'équipe du restaurant scolaire (qui se compose de 10 agents communaux) pourront travailler dans un bâtiment adapté à l'évolution actuelle.

## RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Une réflexion a été menée conjointement par les commissions enfance-école et travaux pour réaménager la cour de l'école primaire qui comportait des équipements vétustes, et présentait une configuration telle que l'espace ludique était réduit de manière conséquente. Plusieurs axes ont été retenus pour décider du nouvel aménagement, entre autres :

- Apporter des îlots de fraîcheur dans la cour, mais également dans les bâtiments par le biais de la végétalisation
- Modifier le revêtement de sol
- Créer des espaces ludiques et pédagogiques
- Décaler le garage à vélo



L'avant-projet a été présenté aux élèves, premiers usagers de cette cour d'école. Les réunions de préparation ont été organisées en présence des élus concernés, du bureau d'étude, et du corps enseignant.

Les travaux ont démarré pendant les vacances scolaires estivales de 2021, pour être finalisés fin d'année avec la végétalisation des lieux. Les enfants ont pu participer, avec l'aide du corps enseignant, à la plantation de certains végétaux. Ils se sont appropriés cette cour avec facilité, et ont découvert, souriants, la nouvelle structure de jeux !



Bertrand Hauchecorne et le Conseil municipal ont inauguré cette cour le 15 janvier dernier en présence du Sénateur Monsieur Saury, Monsieur Cognac, et Monsieur Genty, respectivement Maires de Cléry-Saint-André et de Mézières-Lez-Cléry.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DE VAL DE LOIRE

## Les COMPÉTENCES de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, composée de 25 communes membres, dont notre commune, regroupe, à l'ouest d'Orléans Métropole, près de 50 000 habitants partageant le même bassin de vie sur le Loiret et le Loir-et-Cher.

Sa situation privilégiée entre Orléans et Blois, sa desserte par l'Autoroute A10 et la ligne ferroviaire Orléans-Tours-

Nantes, son dynamisme économique, ses richesses touristiques composées de paysages allant de la Beauce aux forêts de Sologne, en passant par les bords de Loire, les vergers et les vignes, son attachement au bien vivre ensemble, font de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) un territoire attractif et un interlocuteur reconnu et privilégié de l'Etat, des entreprises et des partenaires.

### Compétence enfance-jeunesse

- Gestion du RAM (Relais d'assistantes maternelles)
- Gestion et fonctionnement des centres de loisirs, donc celui dont notre commune dépend.

📍 Coordonnées pour tout renseignement

☎ 06 72 58 78 02 (directrice) ou 07 88 30 52 58 (directrice adjointe)

✉ [accueilloisirs.ardoux@ccterresduvalde Loire.fr](mailto:accueilloisirs.ardoux@ccterresduvalde Loire.fr)

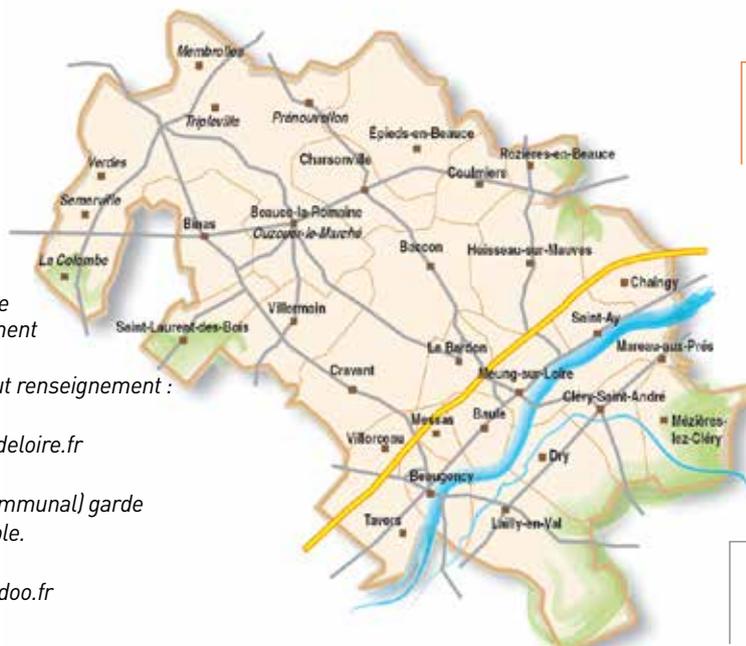
### Collecte et traitement des déchets

- Gestion de la déchèterie de Cléry St André
- Gestion de la collecte des déchets et de la mise à disposition des poubelles

📍 Coordonnées pour tout renseignement :

☎ 02 38 44 59 35

✉ [collecte.dechets@ccterresduvalde Loire.fr](mailto:collecte.dechets@ccterresduvalde Loire.fr)



### Saison culturelle du Val d'Ardoux

La CCTVL coordonne la saison culturelle communautaire. Ainsi notre commune a eu l'honneur d'accueillir en 2021 :

- 📍 Le printemps des Poètes
- 📍 Le concert des Sapeurs Pompiers de Paris
- 📍 La Fête de la Science

### Assainissement

La CCTVL est compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif.

📍 Coordonnées pour tout renseignement :

☎ 02 38 44 59 35

✉ [spanc@ccterresduvalde Loire.fr](mailto:spanc@ccterresduvalde Loire.fr)

Le C3M (syndicat intercommunal) garde la compétence eau potable.

☎ 02 38 45 35 64

✉ [C3m.mezieres@wanadoo.fr](mailto:C3m.mezieres@wanadoo.fr)

### Urbanisme

Sur le territoire de la CCTVL se trouve le service instructeur des dossiers d'urbanisme, le SADS, dont Mareau-aux-Prés dépend.

Vos dossiers sont à déposer soit :

📍 En version papier à la mairie de Mareau-aux-Prés

📍 En version numérique sur le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)

<https://gnau30.operis.fr/terresduvalde Loire/beauce Loiretaine/gnau/#/>

### Développement économique et touristique

- Gestion des zones d'activités
- Promotion du tourisme avec la création d'un office de tourisme des Terres du Val de Loire et son site dans lequel Mareau-aux-Prés est référencé (notre marché, nos producteurs, notre village...)

📍 Coordonnées pour tout renseignement :

☎ 02 38 44 59 35

✉ [contact@tourisme-terresduvalde Loire.fr](mailto:contact@tourisme-terresduvalde Loire.fr)

# MÉDIATHÈQUE



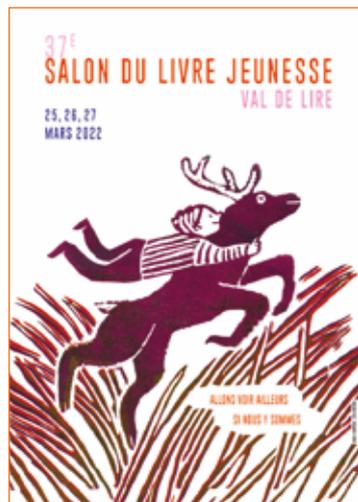
## Prix Jeunesse des Terres du Val de Loire

Pour cette deuxième édition la médiathèque a participé à la réunion du Comité de sélection en novembre et quatre ouvrages ont été sélectionnés (voir photo). Les écoles de Mareau-aux-Prés et la crèche les Marmoussets de Cléry participeront à la lectures de ces ouvrages et pourront voter pour leur album préféré, avec une date limite de participation fixée au vendredi 11 mars.

## Salon du livre

le salon du livre se tiendra les **25, 26, 27 mars**.

Six lieux ont été retenus pour accueillir cette manifestation : Beaugency, Baule, Meung sur Loire, Beauce la Romaine, Saint Laurent Nouan et Mareau-aux-Prés.



## Livre

De nouveaux livres ont été acquis en novembre : romans, polars bandes dessinées albums enfants



## Le printemps des poètes

Le printemps des poètes se déroulera sur 2 journées les 17 et 18 mars. Des animations poétiques seront menées par deux comédiennes de la caravane des poètes dans plusieurs classes de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Un spectacle poétique et musical interactif se déroulera le vendredi 18 mars à 20 heures à l'espace Loire de Cléry-Saint-André. Ce spectacle intitulé «Hip Hop Animaux» mêlera en scène quatre artistes (comédiens, musicien et chanteur) de la Caravane des poètes et les enfants des écoles.

**Renseignements pratiques : la médiathèque est animée par une équipe de 15 bénévoles qui vous accueillent**

**Lundi 15h - 17h30 ; mercredi 10h - 12h / 14h30 - 17h ; samedi 9h30 - 12h**

**Tarifs : 5 € pour les habitants de Mareau ;**

**10 € pour les habitants des autres communes**

**Tél : 02.38.64.05.42 - mail : mediathèque@mareauauxpres.fr**

## LA LOIRETEK

C'est une médiathèque numérique pour tous les loirétains, des ressources pour tous les goûts, des films, des jeux et des activités pour les enfants. C'est un service gratuit pour les adhérents des médiathèques du Loiret.



## ATELIERS D'ÉCRITURE

Chaque mois une animation d'écriture est menée par une animatrice de l'association « Parole et écrit » avec deux thèmes au choix ; des jeux de mots viennent ponctuer la séance. L'adhésion est de 10 euros pour l'année. Pour des raisons sanitaires, cette activité est momentanément suspendue.

## DIVERS MAGAZINES À VOTRE DISPOSITION

### Adultes :

« Que choisir »,  
« Mon jardin ma maison »,  
« Le Journal de la Sologne »,  
« Notre temps »

### Enfants :

« Popi »,  
« J'aime lire »

### Conditions d'emprunt

Vous pouvez emprunter 2 CD et 2 DVD. 2 magazines, 8 livres

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Art aux Prés

La saison 2021/22 a repris en septembre avec quelques restrictions sanitaires. Les adhérents sont ravis de se retrouver.

En septembre a eu lieu le salon des « PRAIRIALS » les 11 et 12 septembre 2021. Les 320 visiteurs ont pu admirer les œuvres des enfants ainsi que celles d'artistes régionaux adhérents de l'association « l'Art aux Prés » et bien évidemment celles des invitées d'honneur : KALOU (Pascale DEMAISON) sculptrice et Sophie MASSON peintre. Lors des PRAIRIALS, des prix ont été attribués.

### • Prix de la commune

- Enfant débutant à Zaidou pour « *Lion* »
- Enfant confirmé à Léna pour « *étude cheval* » **B**
- Adulte peinture à Sylvie Lengaigne pour « *Marguerite* » **D**
- Adulte modelage à Marie Luce Couverture pour « *garçon pensif* »

### • Prix du magasin des Bozarts

- Enfant à Léna pour « *étude cheval* » **B**
- Adulte à Sylvie Bouchette pour « *grue couronnée* »

### • Prix du public

- Enfant débutant à Cassandre pour « *Les Alaskas Malamutes* » **A**
- Enfant confirmé à Léna pour « *étude cheval* » **B**
- Adulte peinture à Alain Chauveau pour « *Célèbre traction* » **E**
- Adulte modelage à Marie Thérèse Chesneau pour « *Hector le castor* » **F**

Lors du vernissage du samedi matin, les musiciens de la Fraternelle ont eu le plaisir d'interpréter quelques compositions de leur répertoire.



Sylvie Bouchette  
Prix Bozarts  
« Guépards »



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'association l'Art aux Prés propose pour la saison 2021/22



## - Des ateliers enfants ( 8 à 17 ans) tous les samedis matin

Un cours pour des plus jeunes qui se déroule le samedi de 9h30 à 10h45. Tarif : 100 € plus adhésion 20 €.

Un cours de 1h30 est proposé aux plus confirmés de 11h à 12h30 le samedi. Tarif : 120 € par an plus 20 € d'adhésion à l'association. Il reste quelques places.

Il est possible de payer en bons CAF ou chèques comités d'entreprises et, pour les enfants de Mareau, une aide mairie peut être envisagée.

- **Des ateliers de peinture pour adultes** animés par Jean Philippe BOUIN.  
De 14h à 17h, un samedi par mois au prix de 25 € par séance plus adhésion annuelle de 20 €

- **Des ateliers sculpture sur terre** animés par Sylvie SZIGETI.  
Le stage a lieu 2 fois par mois (jeudi et samedi) de 10h à 18h (adhésion à l'association 20 € et 50 € la journée.

**L'assemblée générale** de l'association aura lieu le samedi 5 mars 2022 à 10h, salle des Marronniers.

Pour tout renseignement  
Mel association [atelier.artauxpres@gmail.com](mailto:atelier.artauxpres@gmail.com)  
Bureau Chantal, présidente Art aux Prés,  
80 rue des Muïds Mareau-aux-Prés - Tél 06 63 94 65 68

En 2022 l'association de l'Art aux Prés va célébrer son

## 20<sup>e</sup> salon des « Prairials »

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022

invités d'honneur, des célèbres artistes locaux :  
Peintre Bernard Méricault et le sculpteur Marc Harbarnau.  
Notez sur vos agendas !



La fin de l'année s'est achevée avec une décision drastique suite aux nouvelles directives des protocoles sanitaires gouvernementaux imposés. En effet, seul les 2/3 des enfants ont pu bénéficier d'un spectacle de fin d'année réalisé par la compagnie « La Puce à l'Oreille » en plusieurs représentations. Les éclats de rires des plus jeunes enfants nous ont préparés aux fêtes.

En attendant la suite des décisions gouvernementales, nous continuons l'organisation de notre Soirée dansante prévue le samedi 12 Mars. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous à ce sujet.

Pour celles et ceux qui cherchent un atelier créatif, nous espérons fortement animer les rues de la commune, lors du Carnaval prévu le samedi 30 Avril. Alors à vos préparatifs...

De plus, en partenariat avec d'autres associations mareprésiennes, l'A.P.E. vous proposera un déjeuner sous la halle le dimanche 22 Mai lors du Vide maison à domicile et des Prairials.



À très bientôt..

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## La Fraternelle

Encore et encore... oui la pandémie continue de nous brider dans nos projets. Les 29 et 30 janvier dernier, nous aurions dû vous retrouver pour nos traditionnels concerts d'hiver. L'incertitude trop grande d'avoir à annuler au dernier moment nous a fait prendre la décision de reporter ces rendez-vous. Dès que cela sera possible, nous communiquerons les nouvelles dates. Concerts d'hiver deviendront sûrement de printemps, mais qu'importe, nous serons ravis de vous présenter le fruit de notre travail musical et théâtre. Car s'il est compliqué d'organiser des rassemblement, nous avons la chance de pouvoir continuer à répéter en investissant la salle polyvalente qui nous permet d'avoir les distanciations nécessaires. Donc la patience est de rigueur, mais vous retrouver n'en sera que plus sympathique. Nous vous disons donc à très bientôt en comptant sur votre soutien.

Vous pouvez nous suivre sur notre site [www.lafraternelledemareau.fr](http://www.lafraternelledemareau.fr)



## Les Bouchons d'Amour 45

L'association nationale a été créée en 2001.

### But de l'association :

L'association « Les Bouchons d'Amour » récupère les bouchons et les couvercles en matière plastique afin de financer l'achat de fauteuils ou de matériels ainsi que l'aménagement de logements ou de véhicules pour des personnes handicapées.

### Circuit de son activité:

Les bouchons sont collectés dans les magasins, les entreprises, les écoles, les mairies ou apportés par des particuliers. A Mareau, 2 points de collecte ont été mis en place, dans les containers prévus à cet effet : *à l'école et côté musique/tennis/tir.*



Après avoir été triés dans le dépôt principal des Bouchons d'Amour 45 situé 49 Rue des Montées à Orléans, les bouchons sont livrés ensuite dans l'établissement de l'entreprise SULO à

Langres (Haute Marne). Après broyage, ils sont transformés en poubelles en matière plastique. Cette société achète les bouchons 275 € la tonne.

**Nos aides financières :** Les demandes de financement sont faites sur dossier par le biais de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), des assistantes sociales, des éducateurs.

Dans le Loiret, grâce à la collecte de vos bouchons, les Bouchons d'Amour 45 ont pu apporter les aides financières suivantes en 2020 :

**Total des dons en 2020 : 17 913,14 €**

En 2018 : un Mareprésien a reçu 1000€ pour l'achat d'un fauteuil électrique. Il convient de signaler que le produit de la vente des bouchons finance exclusivement des projets pour le handicap mais aucunement le fonctionnement de l'association.

**1€ récolté = 1€**

**Redistribué aux personnes handicapées.**

**Nos effectifs :** Tous les membres de l'association que ce soit au niveau départemental, régional ou national, sont entièrement bénévoles ; 84 personnes apportent leur aide sur le secteur d'Orléans que ce soit pour le tri des bouchons, leur collecte ou le chargement des camions. À noter que Les Bouchons d'Amour 45 accueillent à Orléans, pour l'activité de tri, des groupes de personnes handicapées en provenance de 8 établissements de l'agglomération orléanaise (IME, IMPro, FAM, etc...)

Ils recherchent des bénévoles pour le tri et le transport des bouchons.



### Partenariats

#### **Partenariat avec Handisport :**

Les Bouchons d'Amour sont associés avec la Fédération Française Handisport. C'est ainsi qu'ils ont participé à l'achat de fauteuil de basket pour une association sportive handisport ou du matériel pour le tir des non-voyants.

#### **Partenariat avec Handi'chiens :**

Cette association a pour objet l'éducation de Labradors et de Golden Retrievers pendant 2 années afin de la remettre gratuitement à des personnes handicapées ou souffrant de déficiences. C'est dans ce cadre que les Bouchons d'Amour versent 50 000 € à chaque Handi'chiens.

*À noter : Vous avez la possibilité d'apporter vos bouchons lors des manifestations à Mareau-aux-Prés, un sac sera mis à disposition avec le logo des Bouchons d'Amour.*

### Contact :

Catherine DUCHENE-CONRAIRIE :  
02 38 66 66 11 ou 06 33 76 36 98

Josette LANDEROIN :  
06 10 12 45 45 (bénévole et responsable sur Mareau)

Site internet : [www.bouchonsdamour45.fr](http://www.bouchonsdamour45.fr)  
Facebook : Les bouchons d'amour45

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Mareau Tir

**La saison 2021/2022 marque une reprise de l'activité avec une augmentation de l'effectif chez les jeunes qui représente 50 % des licenciés et un tassement de l'effectif chez les adultes suite aux multiples cessations d'activité ces 2 dernières saisons.**

Les compétitions ont pu reprendre à notre grande satisfaction

### **Nous avons réussi à participer :**

- À tous les critères adultes dont 1 critérium à Mareau début décembre avec 100 participants
- Aux championnats départementaux et régionaux FFT qualificatifs pour les Championnats de France qui se dérouleront à BESANCON (25) du 14 au 19 février 2022 (nous n'attendons la liste des qualifiés que vers le 18 janvier car les tireurs de certaines ligues ne feront leur match que le week end des 15 et 16 janvier)

Nous avons pu organiser pour les écoles de tir au stand de Mareau les cibles de couleurs le 15 décembre dernier. 40 jeunes venus de plusieurs clubs du Loiret ont pu y participer.

### **En ce qui concerne les compétitions pour les écoles de tir, nos jeunes ont pu participer :**

- À 2 critères (1 à la SMOC et 1 à Meung sur Loire) ; le 3ème sera à Mareau le dernier week end de février
- Ainsi qu'aux premières épreuves du challenge de ligue et du challenge national

Pour les championnats de France école de tir qui se dérouleront à MONTLUCON (03) du 25 au 29 mai 2022, les qualifications commenceront les 2 et 3 avril 2022 à St Denis en Val. La finale du challenge jeunes se déroulera les 18 et 19 juin à CHÂTEAURoux (36) au Centre National de Tir Sportif.

En UFOLEP, - saison hiver - nous avons participé aux championnats départementaux. Les championnats régionaux se dérouleront à Saint Denis en Val les 8 et 9 janvier prochains et nous espérons participer aux championnats de France les 12 et 13 mars à HELEMMES (59).

En UFOLEP - saison été - les championnats de France se dérouleront les 2 et 3 juillet 2022 à CHATENOY LE ROYAL (71)

Au niveau local nous attendons que la situation sanitaire s'améliore pour fixer la date du concours inter associations et par prudence nous avons annulé, à notre grand regret, le concours amical prévu au stand de Mareau les week ends des 21, 22 et 23 janvier pour les disciplines carabine et pistolet et des 29 et 30 janvier pour l'arbalète (plusieurs membres de l'Equipe de France devaient y participer)

Nous espérons que la situation sanitaire nous permette de faire une saison normale et que nous pourrions former de jeunes arbalétriers et pistoliers car nos « jeunes » de cette année vont passer « adultes » à la prochaine saison

Pour tout renseignements concernant le tir, vous pouvez joindre

- Sylvain EDINE, Président, au 06/07/01/71/77
- Le stand de tir au 02/38/45/68/58

## Gym Volontaire

### **L'année recommence avec nos bonnes résolutions : FAIRE DU SPORT**

Alors, venez nous retrouver soit :

- Pour la marche nordique le lundi matin de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 suivant votre niveau.
- Pour la gym abdo fessier le mardi de 20h à 21h
- Pour le Pilates le vendredi de 8h45 à 9h45 et 9h55 à 10h55.

À noter : Notre AG aura lieu le Jeudi 23 Juin 19h salle Raboliot

Pour tous renseignements s'adresser à Mme THIERRY Joëlle 02 38 45 66 68  
ou à Mme GUENARD Odile 02 38 76 36 44

## Mareau Z'Idées

**Le Père Noël remercie tous les enfants de Mareau-aux-Prés!**

Il nous a envoyé une lettre pour nous dire combien il était fier des enfants de Mareau-aux-Prés qui sont venus l'accueillir à la lumière des lanternes. Il les remercie encore pour les belles lettres et leur gentillesse et leur donne rendez-vous l'année prochaine.



### **De notre côté nous remercions**

- tous les artistes et créateurs qui ont affronté le froid,
- tous les visiteurs qui sont venus piocher de belles idées cadeaux,
- Josette Landeroin pour ses délicieux chocolats (miam, miam)
- Joël Landeroin pour avoir convaincu le Père Noël de venir nous rendre visite,
- Alexandra Baudin pour ses fresques murales,
- l'équipe de la mairie qui nous a aidés à installer la halle,
- et tous les parents qui ont accompagné leurs bouts de chou voir le Père Noël.

Très belle année à tous et rendez-vous l'année prochaine.





## Tennis Club Mareau

Dans cette période toujours compliquée et incertaine le sport reste un moyen de s'aérer le corps et l'esprit. S'appuyant sur des valeurs fortes, notre club de tennis vous permet de vous épanouir à votre rythme et à votre niveau dans ce magnifique sport qu'est le tennis. N'hésitez pas à nous rejoindre, les inscriptions sont possibles toute l'année.

L'énergie et la passion qui animent notre équipe dirigeante et nos entraîneurs font du Tennis Club Mareau un club dynamique, convivial et une place forte du tennis départemental depuis près de 40 ans.

### **Championnats interclubs « hiver » : Le TC Mareau est champion du Loiret !**

Le tennis est un sport individuel mais il se joue aussi en équipe à l'occasion des championnats interclubs.

**Notre équipe première messieurs est devenue championne du Loiret le dimanche 12 décembre à l'issue des championnats interclubs « hiver ».** Une grande première pour notre club de tennis mareprésien



Saison 2021/2022			
Classement des championnats du Loiret Hiver			
	CLUB	POINTS	MATCH AVERAGE
1	TC Mareau	13	+7
2	TC Ingré	11	+3
3	TC Chapellois	11	+1
4	TC Ingré	11	-1
5	ES Ormes	9	-3
6	US Sandillon	2	-7



Équipe 1 messieurs : champions du Loiret

Félicitations à nos dirigeants, à Andy notre entraîneur, et aux joueurs pour le travail accompli depuis tant d'années car les jeunes qui composent l'équipe (Maxime 1/6, Corentin et Bryan 15/1, Aymeric 15/2) ont été formés au TC Mareau.

Notre équipe 2 messieurs a assuré son maintien en D3 et notre équipe filles en reconstruction avec de très jeunes joueuses a eu fort à faire dans une poule très relevée en D3.

Bravo à tous les participants à ces championnats : Maxime, Corentin, Bryan, Aymeric, Gildas, Jean-Baptiste, Victor, Ewald, Anthony, Damien, Eric, Louis, Zinedine, Nicolas, Alicia, Cassandre, Marie, Laetitia, Léane et Andy.



Stage jeunes vacances de Noël 2021

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

**Le TOUCHTENNIS** : notre club propose cette nouvelle discipline en pratique hebdomadaire encadrée par l'ancien N° 19 mondial. Le touchtennis se joue sur un terrain plus petit, avec des raquettes plus courtes et plus légères et une balle plus légère qu'au tennis. **Le touchtennis a lieu tous les jeudis de 20h15 à 21h45.** Nous vous proposons une séance d'essai offerte. Nous serions heureux de vous accueillir.

<b>NOS ACTIONS tout au long de l'année</b>	<b>Pour qui ?</b>
<b>COURS ET ENTRAINEMENT DE TENNIS (1, 2 ou 3 séances hebdomadaires)</b>	<b>pour tous, à partir de 7 ans et jusqu'à 2<sup>ème</sup> série</b>
<b>COURS DE TOUCHTENNIS (CARDIO, LUDIQUÉ, CONVIVIAL)</b>	<b>à partir de 14 ans</b>
<b>LE TENNIS SANTÉ</b>	<b>seniors, personnes touchées par des pathologies chroniques</b>
<b>FORMATION D'ARBITRAGE</b>	<b>à partir de 10 ans</b>
<b>LA COMPETITION LIBRE (matches officiels toute l'année à la carte)</b>	<b>à partir de 8 ans</b>
<b>LES COMPETITIONS PAR EQUIPES</b>	<b>à partir de 9 ans</b>
<b>DES TOURNOIS HOMOLOGUÉS FFT</b>	<b>toutes catégories simple et double</b>
<b>UN OPEN JEUNES de niveau national en JUILLET</b>	<b>de 8 à 18 ans</b>
<b>LE TENNIS FEMININ (cours, tournois spécifiques)</b>	<b>à partir de 7 ans</b>
<b>STAGES VACANCES SCOLAIRES, COURS INDIVIDUELS</b>	<b>à partir de 7 ans</b>
<b>UN CIRCUIT DE TOURNOIS EN NORMANDIE pendant 15 jours</b>	<b>à partir de 12 ans, tous niveaux</b>
<b>Les cours et entraînements sont encadrés par un enseignant professionnel Diplômé d'Etat et ont lieu du Lundi au Samedi dans les salles de Mareau et Cléry et sur les courts extérieurs selon la météo.</b>	

\* licencié.e et non-licencié.e.

## **LE TENNIS, UN SPORT POUR TOUTES ET TOUS! N'HESITEZ PAS à NOUS REJOINDRE.**

Inscription possible toute l'année.

MERCI aux volontaires qui aident tout au long de l'année et à nos partenaires pour leur soutien :

La Commune de Mareau aux Prés, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Le Loiret, La Région Centre, le Comité du Loiret de tennis, La Ligue du Centre de Tennis, la Fédération Française de Tennis, les artisans et commerçants de Mareau aux Prés : LE MARMITON, MIEL TREMEAU, LE CLOS ST FIACRE, LE FOURNIL ST FIACRE, OLIVET, ATOL OPTICIEN ST PRYVE, MATHIEU HELLEBUYCK, LES ATELIERS LORIN, HORTICULTURE GATELIER, les entreprises : SUPER U St Pryvé, PIZZA DEL ARTE Olivet, DECATHLON Olivet, ARTENGO.

Vous souhaitez soutenir le projet TENNIS CLUB MAREAU,  
n'hésitez pas à nous contacter, Merci.

Contact : 07 51 69 07 16 - [tcmareau@gmail.com](mailto:tcmareau@gmail.com) - Informations et actualités du Club sur : [www.club.fft.fr/tcmareau](http://www.club.fft.fr/tcmareau) -  Tennis Club Mareau

## MARS

**Samedi 5**

**LOTO DU FOOT**

Organisé par l'AS Cléry-Mareau football

Salle polyvalente

**Samedi 12**

**SOIRÉE DISCO**

Organisée par l'APE

Salle polyvalente

**Samedi 19**

**RÉUNION PUBLIQUE**

Organisée par la Mairie

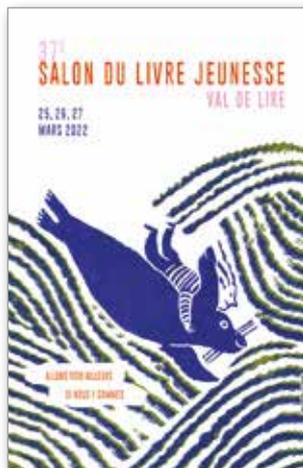
Salle polyvalente

**Du vendredi 25 au dimanche 27**

**37<sup>ème</sup> SALON DU LIVRE JEUNESSE VAL DE LIRE**

Salle polyvalente

[www.valdelire.fr](http://www.valdelire.fr)



## AVRIL

**Dimanche 3**

**THÉÂTRE « BRÈVES DE COMPTOIR » PAR LA COMPAGNIE TOUTES DIRECTIONS**

Organisé par la communauté de Communes (Mairie)

À 16h, salle polyvalente

**Samedi 5**

**CARNAVAL DE L'ÉCOLE**

Organisé par l'APE

**Dimanche 10**

**RANDONNÉE**

Organisée par le Comité des Fêtes  
Départ 10h à la cave coopérative

**Dimanche 10**

**1<sup>er</sup> TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

**Lundi 18**

**LOTO**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Salle polyvalente

**Dimanche 24 avril**

**2<sup>ème</sup> TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

## MAI

**Dimanche 1<sup>er</sup>**

**LOTO**

Organisé par le Comité des Fêtes  
Salle polyvalente

**Dimanche 15**

**CONCERT « LES VOIX DE JEANNE » PAR L'ENSEMBLE VOCAL VARIATION**

À 16h, dans l'Église de Mareau-aux-Prés

**Samedi 21 et dimanche 22**

**20<sup>ème</sup> SALON DES PRAIRIALS**

Organisé par l'Art aux Prés

Salle polyvalente

**Dimanche 22**

**VIDE MAISON**

Organisée par Mareau z'idées

## JUIN

**Dimanche 12**

**1<sup>er</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

**Samedi 4 et dimanche 5 ou samedi 10 et dimanche 11**

**CONCERT DE FIN D'ANNÉE PAR LA FRATERNELLE**

Salle polyvalente

**Dimanche 19**

**2<sup>ème</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

**Dimanche 26**

**FÊTE DU SPORT**

Organisée par la mairie

**Mercredi 29**

**FÊTE DE L'ÉCOLE DU TENNIS**

De 13h à 21h, salle polyvalente

## JUILLET

**Jeu 14**

**FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE**

Organisées par la Mairie

Salle polyvalente et Halle

du 01 juillet 2021  
au 31 Décembre 2021

### NAISSANCES

Achille BEDEAU, né le 6 juillet 2021

Abel HOCHART-RIFFAULT, né le 09 juillet 2021

Alessio TELLIER, né le 17 octobre 2021

Jeanne LAVIELLE-MORIN, née le 25 octobre 2021

Marius BAILLAVOINE, né le 16 novembre 2021

Ambre DEVILLE-CHATA, née le 21 novembre 2021

Ariana DIAS-TEIXEIRA, née le 24 novembre 2021

### MARIAGES

Jean-Marie AMARY et Isabelle FILLON,  
le 4 décembre 2021

Soufiane EL GARDA et Marion KUNTZ,  
le 11 décembre 2021

### DÉCÈS

Claude BOURGOIN, le 25 juillet 2021

Gérard BLANCHARD, le 5 août 2021

Roger TAURAN, le 15 octobre 2021

Jimmy CARNEIRO, le 25 novembre 2021

### CONTACT MAIRIE

#### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00  
et de 15h00 à 17h30

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires :

Tous les jours de 8h30 à 12h00

Fermée le samedi

**Téléphone :** 02 38 45 61 09

Fax : 02 38 45 66 10

#### Adresse mail :

[mairie@mareauauxpres.com](mailto:mairie@mareauauxpres.com)

[bertrand@hauchecorne.info](mailto:bertrand@hauchecorne.info)

#### Site internet :

[www.mareauauxpres.com](http://www.mareauauxpres.com)

#### Communauté de Communes des

**Terres de Val de Loire :** siège social,

32 rue du Général De Gaulle,

45130 Meung-sur-Loire

[www.ccterresduvaldeloire.fr](http://www.ccterresduvaldeloire.fr)

#### Office de tourisme :

[www.entree-orleans-et-chambord.com](http://www.entree-orleans-et-chambord.com)

#### Pays Loire Beauce

[www.paysloirebeauce.fr](http://www.paysloirebeauce.fr)

**BRICO** **MARCHÉ**  
Pouvoir tout faire Moins cher

**02 38 45 12 89**

Ouvert le dimanche matin

Allée de la Bergerie - 45370 Cléry-Saint-André

**LASER INFORMATIQUE SERVICE**  
Tél. : 02 38 45 68 18  
Port. : 06 81 42 97 44

**LIS**  
LASER INFORMATIQUE SERVICE

Renaissens - 2 rue du Stade - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ  
E-mail : [christophe.david@laserinfos.fr](mailto:christophe.david@laserinfos.fr) - Site : [www.laserinfos.fr](http://www.laserinfos.fr)



*Le savoir-faire et l'expérience au service des familles*

Déplacement à domicile

24h/24

7j/7

**POMPES FUNÉBRES - MARBRERIE  
CHAMBRE FUNÉRAIRE - CONTRATS D'OBSÈQUES**

[www.marbrerie-girard.com](http://www.marbrerie-girard.com)

3, rue du Général de Gaulle  
45130 MEUNG-SUR-LOIRE

**02 38 44 44 16**



**GROS  
SCOOP !**

**En JANVIER 2022,**

*Vision Plus Joubert devient*

***Vision Joubert***

**MEUNG-SUR-LOIRE  
[vision-joubert.com](http://vision-joubert.com)**



- ✓ PLATRERIE
- ✓ ISOLATION
- ✓ PLAQUES DE PLATRE

**SASU PASCAL DESHAYES**

4 rue du Paré - 45370 CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

**02 38 58 15 20**

e-mail : [pascal.deshayes0547@orange.fr](mailto:pascal.deshayes0547@orange.fr)



**FOURNIL DE MAREAU**

**BOULANGER - PÂTISSIER - CHOCOLATIER - TRAITEUR**

Nous vous accueillons  
matin et midi pour  
votre pause repas.



Restauration sur place  
(sandwiches, salades...)



Mardi au Samedi  
6h30 - 19h45

Dimanche  
7h - 13h

Jours fériés  
7h - 13h

**02 38 45 61 12 - Mareau aux Prés**



le Fournil de Mareau

**ATELIERS  
LORIN**

Fabricant depuis 1976  
DEVIS GRATUITS

Olivier LORIN 06 76 61 22 06

Confection et installation de stores extérieurs  
de rideaux non feu pour collectivités  
Stores intérieurs - Volets roulants  
Particuliers - Entreprises

45370 MAREAU AUX PRES Tél. 02 38 45 60 23  
atelierslorin@wanadoo.fr Fax 02 38 45 62 70

**PIERRE  
PISCINES 45**

ENTRETIEN  
DÉPANNAGE  
RÉNOVATION • LINER  
ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU

**06 25 14 90 12**

45370 Mareau-aux-Prés  
Siret : 750 316 705 - pierre piscines@sfr.fr

**C.D.M. PROJET**

Paul Santos

*Maître d'œuvre du bâtiment*  
**CONCEPTION et EXECUTION**

360 rue de la sente des pierres  
45370 Mareau-aux-Prés  
06 74 67 57 68 - santos.paul@orange.fr

**S. GOSSÉ  
P. GOSSÉ**

Notaires Associés

  
Notaires

ORLÉANS : 02 38 65 48 00  
CLÉRY ST ANDRÉ  
02 38 45 70 13

MAREAU-AUX-PRÉS  
Maison à rénover  
Sur terrain de 650 m<sup>2</sup>  
Dpe Energie : E - GES : E  
Prix : 205 000 € HNI.

 **COIFFURE  
St FIACRE**

[www.coiffure-st-fiacre.com](http://www.coiffure-st-fiacre.com)



**02 38 45 60 05**

436 rue St Fiacre  
45370 Mareau-aux-Prés



**PESCHOT COUVERTURE**

COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

636 rue Saint-Fiacre - 45370 MAREAU-AUX-PRÉS  
peschot.adrien@orange.fr  
**06 46 55 16 25 / 02 38 22 08 69**





**TECHNIQUE  
ET  
PAYSAGE**

Conceptions et réalisations  
personnalisées de jardins

Dallage - Pavage  
Maçonnerie paysagère  
Terrasses - Allées  
Clôtures - Portails  
Entretien  
Arrosage automatique  
Eclairage d'ambiance,  
d'allées, terrasses...  
Bassins - Fontaines

*L'art d'aménager votre jardin*

**02 38 66 14 18**

349 rue de Manthelon - 45370 Mézières Lez Cléry  
Fax : 02 38 66 18 09 - Site : [www.technique-paysage.com](http://www.technique-paysage.com)